Image not found or type unknown

Jugement en correctionnel pour violences

Par **ptitwinny**, le **09/09/2016** à **19:08**

Bonjour,

Une dame qui travaille en face de notre domicile à porter plainte injustement contre mon mari et moi-même pour violences volontaires n'ayant pas entrainer d'ITT.Elle nous accuse pour ma part de l'avoir giflé et mon mari de lui avoir secouer le bras.
Cela est faux.Ce jour-là je lui ai juste demandé poliment si elle pouvait utiliser le parking de son travail pour se garer plutôt que de se garer devant chez moi(nous n'avons pas de garage ni place privé)en effet,j'étais enceinte de deux mois et demi,malade,fatiguée et nous avions des courses à porter.
Elle était en colère en me disant "j'en ai rien à faire que vous soyez enceinte et que vous ayez des courses à porter". Je lui ai dit qu'elle avait un parking privé et que ça commencé à bien faire pour notre part de ne pas avoir de place pour rentrer chez nous et que j'allais en parlé au Maire.Dans un élan de colère elle à sortie un papier pour noter notre plaque d'immatriculation.J'ai pris son papier des mains et je l'ai jeter à terre,elle à recommencer,mon mari lui à repris des mains en lui demandant de se calmer.J'étais enceinte et jamais j'aurais pris le risque de lui mettre un coup.Elle est partie porter plainte contre nous et nous sommes convoqués pour un jugement en correctionnel.Cela n'est pas juste.Surtout qu'elle n'a reçue aucuns coups et qu'elle n'a ni preuves ni témoins.Comment sa plainte a-t-elle pu aboutir aussi loin.Nous allons prendre un avocat.Mais si elle gagne que risquerons-nous sachant que c'est de la calomnie?.
Merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés